

Lundi 13 Novembre :

Débat d'Orientations Budgétaires 2018 et Commission permanente

I - Débat d'Orientations Budgétaires :

Les deux dernières années ont été consacrées à la reconstitution des marges de manœuvre financières. Grâce à cela le Conseil départemental de l'Oise a retrouvé aujourd'hui les moyens d'être le premier soutien aux collectivités du bloc communal.

Deux engagements pris en début de mandat par notre majorité seront respectés :

- Ne pas augmenter la pression fiscale pendant toute la durée du mandat
- Mener une politique d'investissement ambitieuse avec des moyens préservés.

Les priorités de notre plan d'investissement pour les prochaines années ont été réaffirmées et renforcées :

- Le soutien aux grands projets d'investissement avec des autorisations de programmes de 100 M€ pour le Canal Seine-Nord Europe et de 12 M€ pour le barreau ferroviaire Roissy-Picardie ;
- L'amélioration du réseau routier existant, en particulier du réseau secondaire qui a souffert pendant plusieurs années de sous-investissement ;
- L'amélioration des conditions de travail des sapeurs-pompiers, grâce au plan casernes doté de 9 M€
- L'entretien et l'amélioration des locaux des collèges de l'Oise, avec la reconstruction du Collège de Crèvecœur-le-Grand, désormais sur les rails, et l'extension-réhabilitation du collège d'Auneuil
- L'éducation, avec le renouvellement et l'amélioration des moyens informatiques des collèges au travers du Plan collège du futur.

En 2018, le département sera au rendez-vous pour mettre en œuvre des solutions nouvelles au bénéfice des habitants de l'Oise :

- Le service Oise vidéoprotection va apporter aux communes qui n'en ont pas les moyens des outils pour rendre plus efficaces leurs systèmes de vidéoprotection et les connecter en permanence aux forces de l'ordre ;
- Le plan Oise-Santé, pour faciliter l'accès aux soins, et notamment soutenir l'installation de médecins dans les territoires qu'ils ont désertés : ce plan permettra aussi d'expérimenter des usages de la télémédecine pour rapprocher les médecins des patients ;
- Une nouvelle aide à l'accession sécurisée à la propriété dans des logements anciens et le renforcement de notre politique d'aide aux bailleurs pour la construction et la réhabilitation de logements locatifs à loyers modérés.

II – Commission Permanente :

❖ Un marché de travaux d'impression de supports de communication pour les besoins du département de l'Oise a été passé avec deux sociétés de Beauvais et une société à Aurillac (Cantal). A cette occasion des conseillers départementaux se sont étonnés que des entreprises non locales soient retenues. Il a été répondu que la loi sur les appels d'offres ne permet pas de privilégier les entreprises locales. On observe néanmoins qu'une grande majorité des marchés passés par le département est réalisé avec des entreprises de l'Oise. La proximité géographique est souvent un atout majeur en termes de réactivité.

❖ Huit ordinateurs d'occasion (1 fixe et 7 ordinateurs portables) ont été attribués à des associations sportives ainsi qu'à une commune. Il est rappelé que les associations et les communes qui le souhaitent peuvent s'adresser à nous pour solliciter ce type d'équipement.

❖ Compte-tenu de l'évolution de la composition de l'exécutif du département (cf. notre dernier envoi à ce sujet) il doit être procédé à des nouvelles nominations de conseillers départementaux dans un grand nombre de structures. Les conseillers départementaux sont appelés à siéger dans 160 organismes extérieurs (c'est l'organisation à la française !). Dans l'immédiat il a été procédé aux désignations les plus urgentes dans 14 organismes qui exercent des missions relatives à la commande publique, à la gestion des services publics ou au Service Départemental d'Incendie et de Secours.

❖ Le trafic routier sur la route départementale 1017 reliant Senlis, Creil, Chantilly à la région parisienne ne cesse d'augmenter. En conséquence, le département est train d'étudier la réalisation d'un projet de déviation à la Chapelle en Serval.

❖ Il a été décidé de réaliser un parcours acrobatique en hauteur sur le site forestier départemental d'Elincourt Ste Marguerite. Cet équipement a pour objectif d'offrir des animations pédagogiques et de développer des loisirs de pleine nature à destination du grand public.

❖ La conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées est une instance qui a été instituée par la loi d'adaptation de la société au vieillissement. Cela a donné lieu à l'installation d'une structure dédiée dans le département de l'Oise. Il a été procédé dans un premier temps à un diagnostic des initiatives locales prises en matière d'offres et de besoins pour les plus de 60 ans. Cette tranche de population sera de plus en plus importante d'ici 2040 car leur progression sera plus forte dans les prochaines années que celles des années passées. Il conviendra en conséquence d'apporter une attention particulière à l'évolution de la démographie médicale qui se montre très inquiétante notamment dans certaines zones rurales.

❖ Les efforts en matière de mémoire et d'histoire se poursuivent. Neuf collèges se sont impliqués dans ce dispositif afin d'associer les élèves à des réflexions sur les thèmes suivants :

- 1918 : une nouvelle guerre ?
- Les déportations durant la seconde guerre mondiale

Subventions attribuées au Canton de COMPIEGNE 1

450 € pour l'organisation des foulées attichoises le 19 novembre

500 € pour l'organisation de 3 représentations d'une comédie musicale du 14 au 16 décembre 2017

156 700 € Institut Jean-Paul II – forfait externat – part personnel et part matériel

156 700 € Institut Sévigné – forfait externat – part personnel et part matériel

1 390 € collège Ferdinand Bac pour une dotation animation réalisée dans le cadre du dispositif « citoyenneté et illustrée »

695 € collège Gaëtan Denain pour une dotation animation réalisée dans le cadre du dispositif « citoyenneté et illustrée »

Danielle CARLIER

Eric de VALROGER